



Académie de Dijon LETTRES TICE

*Conduire les élèves à expliciter
les compétences qu'ils travaillent*



<http://lettres.ac-dijon.fr>

Auteur : Himbert Bruno, bhimbert@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Mme Achard, M. Bussière, M. Chiffre, IA-IPR Lettres

Conduire les élèves à expliciter les compétences qu'ils travaillent

Dans cette fiche, vous trouverez :

- ✓ un aperçu des activités ;
- ✓ leurs objectifs pédagogiques;
- ✓ le détail des activités ;
- ✓ un bilan critique.

En annexe, vous trouverez :

- ✓ un document synthétique présentant les principaux points du programmes de troisième, à renseigner tout au de l'année avec les élèves (annexe 1)¹ ;
- ✓ la fiche placée dans le classeur des élèves listant les compétences travaillées dans le cours de français (cf. annexe 2) ;
- ✓ la même fiche, augmentée d'une explicitation de chaque item, placée sur l'espace numérique de la classe (cf. annexe 3) ;
- ✓ un exemple de document produit collectivement pour expliciter les compétences travaillées dans une classe de 3^{ème} dans le cadre d'une séquence consacrée au texte autobiographique (annexe 4)² ;
- ✓ la fiche de suivi individuel d'évaluation des compétences placée dans le classeur et renseignée par chaque élève (cf. annexe 5).

✓ Aperçu des activités

Tout au long de l'année, au terme de chaque séance, la classe dresse un bilan oral des activités mises en œuvre et des éléments de compétences travaillés au sein du cours. Un élève secrétaire est chargé de reporter ce bilan sur une fiche numérique, ainsi élaborée collectivement au fil de chaque séquence. Au terme de celle-ci, cette fiche est imprimée, rangée dans le classeur pour que chaque élève puisse s'y reporter.

✓ Objectifs pédagogiques :

La mise en place du *Livret Personnel de Compétences* conduit inmanquablement à s'interroger non seulement sur les nouvelles modalités d'évaluation mais aussi sur l'évolution des pratiques pédagogiques qu'implique l'intégration du *socle commun* dans l'enseignement du français. En effet, pour que cette évaluation ait un sens, elle nécessite d'abord, pour les élèves comme pour le professeur, d'explicitation la mise en œuvre des compétences qui sont au cœur de chaque activité d'apprentissage conduite au sein de la classe.

La démarche présentée dans cette fiche a donc pour objectifs de permettre aux élèves :

- de comprendre et de s'approprier la construction de leurs apprentissages par l'identification systématique des activités qu'ils mettent en œuvre et des éléments de compétences qu'ils travaillent ;

- d'identifier ainsi leur réutilisation dans des situations identiques au sein du cours de français ou dans d'autres disciplines ;
- de parvenir par là-même plus aisément à la mémorisation de leurs apprentissages et à la stabilisation de leurs acquis ;
- d'explicitier enfin leur transfert dans d'autres situations, notamment dans des situations d'évaluation.

✓ **Détail des activités :**

Au cours de la première séance de l'année, le professeur présente à la classe les principaux points du programme et distribue aux élèves la fiche qui leur est consacrée (cf. annexe 1) ; celle-ci est placée au début du classeur et sera renseignée tout au long de l'année. Au cours de cette même séance, il amène la classe à réfléchir à la notion de *socle commun* à l'aide d'une autre fiche qui recense les compétences, domaines et items qui seront travaillés et évalués dans le cours de français (cf. annexe 2). Ce document, également placé au début du classeur, sera le support du travail d'explicitation conduit avec la classe à la fin de chaque séance.

Cette démarche d'identification est immédiatement engagée : au terme de cette première séance, un tableau à quatre colonnes, indiquant le *numéro de la séance*, les *activités mises en œuvre*, les *éléments de compétences travaillés* (c'est-à-dire les items), et le *secrétaire de séance* est rempli collectivement à partir du bilan oral qui en est fait par les élèves. Ce travail d'écriture collective est facilité par l'utilisation d'un ordinateur relié à un vidéoprojecteur, à une souris et un clavier sans fil.

La trace écrite, prise ainsi en charge au sein de la classe dans un premier temps, sera progressivement déléguée à un secrétaire de séance, désigné au début de chaque heure de cours parmi les volontaires, le professeur s'assurant que tous les élèves participent successivement à ce travail. L'utilisation d'un Espace Numérique de Travail (qui peut prendre la forme d'un site collaboratif construit par exemple à l'aide de *Google sites*) facilite cette activité en permettant aux élèves de se corriger les uns les autres et au professeur d'en assurer le suivi en ligne. De plus, le travail fourni étant ainsi à tout moment disponible via une connexion Internet, le professeur peut l'utiliser en classe (à l'aide du vidéoprojecteur) : par exemple, au début d'une séance, pour faire référence au travail produit préalablement ou pour amender collectivement ce bilan.

D'autre part, grâce à cet Espace Numérique de Travail, le professeur peut également mettre en ligne la version explicitée par ses soins du document listant les compétences travaillées au sein du cours (cf. annexe 3) ; sans se substituer au travail d'explication orale conduit par les élèves eux-mêmes, elle constitue un document de référence auquel ceux-ci (ou leurs parents) pourront se reporter en cas de besoin,.

Au terme de chaque séquence, le tableau progressivement alimenté par l'explicitation collective de la classe est imprimé et placé à la fin de la partie correspondante du classeur ; le professeur y a préalablement opéré les indispensables corrections typographiques ou orthographiques nécessaires, même si les élèves ont été régulièrement encouragés à soigner ces aspects de cette trace écrite collective (cf. annexe 4).

Mobilisés pour appréhender le travail des compétences de manière explicite, les élèves pourront l'être également pour conduire individuellement le suivi de leurs acquisitions grâce à une grille placée dans le classeur (cf. annexe 5) : ils y reporteront tout au long de l'année les éléments d'évaluation des compétences portés par le professeur sur leurs devoirs.



Bilan critique :

Si la formulation des éléments de compétences (les items) peut leur paraître difficile à appréhender dans un premier temps, les élèves se l'approprient progressivement avec d'autant plus de facilité qu'ils la relient aux activités concrètes de la classe et que le professeur les amène à justifier le choix des items qu'ils ont repérés. Au fil du temps, le recours au document énumérant ces items devient d'ailleurs de moins en moins nécessaire. A la faveur de cette démarche, le professeur peut conduire les élèves non seulement à identifier les items qu'ils travaillent mais également à s'interroger sur les processus qui leur permettent de mettre en œuvre ces éléments de compétences : par exemple, après avoir repéré qu'ils ont « identifié l'essentiel d'un texte lu », les élèves chercheront à comprendre comment ils s'y sont pris pour le faire. C'est ainsi que le professeur favorisera le transfert des éléments de compétences acquis vers d'autres situations d'apprentissage ou d'évaluation.

Contrairement à ce qu'on pourrait craindre, les élèves ne semblent pas lassés par le caractère répétitif de cette activité d'identification, qui semble devenir pour eux un rituel à la fois aussi rassurant que structurant : pour preuve, si le professeur oublie le bilan de fin de séance, ils le signalent ou en prennent seuls l'initiative en remplissant le document numérique disponible en ligne. Les volontaires ne manquent d'ailleurs généralement pas pour assurer le secrétariat, activité valorisante qui peut être de plus encouragée par un système de points bonus.

L'utilisation d'un site collaboratif ou d'un Espace Numérique de Travail est précieuse :

- elle facilite le lien entre l'activité collective de la classe conduite dans la séance et le travail individuel des élèves à la maison ;
- elle permet l'élaboration progressive et éventuellement collective de la trace écrite aboutie, par la collaboration des élèves dans le cadre de leur travail personnel ou dans le cadre de la classe au début de la séance suivante ;
- elle permet au professeur une ultime vérification et correction avant l'impression du document final qui figurera dans les classeurs des élèves ;
- elle aide d'autre part le professeur à surmonter la principale difficulté, d'ordre pratique, induite par l'intégration de cette activité dans la séance de cours : celle de la gestion du temps.

Placées dans le classeur des élèves à la fin de chaque séquence, les fiches permettent au professeur d'y renvoyer la classe pour faire des liens fructueux entre les différentes activités conduites au cours de l'année.

Cette démarche amène en outre l'enseignant à conduire en amont cette tâche d'explicitation et à construire ainsi son enseignement sur des choix pédagogiques (quels contenus ? pour quels apprentissages ? validés par quelles évaluations ?) éclairés par le *socle commun de connaissances et de compétences* ; l'élaboration des évaluations et le travail de validation des éléments du socle en découlent alors de manière cohérente, pour lui-même comme pour les élèves.

Globalement, cette activité d'explicitation s'avère donc fructueuse à plus d'un titre, particulièrement pour les élèves « moyens » qu'elle mobilise dans une démarche active : elle leur permet de mémoriser plus facilement les apprentissages dont ils comprennent mieux les objectifs, la mise en œuvre et l'évaluation ; elle participe ainsi indéniablement d'une plus grande motivation pour la majorité d'entre eux. Cependant, pour les élèves en grande difficulté, cette activité trouve ses limites en raison du surcroît de charge mentale et de la capacité à se décentrer qu'elle suppose. Ceux-ci devront donc être accompagnés

dans le cadre des dispositifs qui peuvent leur être destinés localement (accompagnement éducatif, PPRE ...).

En permettant aux élèves d'identifier les compétences qu'ils travaillent au quotidien, et la manière dont ils les travaillent (cf. annexes 1 & 2), le professeur leur donne les moyens de mettre à jour ce qui se cache derrière des formulations d'items a priori hermétiques et d'appréhender les processus qui conduisent à l'acquisition des compétences (cf. annexe 4). Il les prépare ainsi à mieux comprendre l'évaluation des items nécessaires à leur validation ; il peut alors engager les élèves, dans une démarche active et motivante d'auto-évaluation, au suivi de leurs acquisitions, auquel leurs parents sont également associés (cf. annexe 5) ; ces derniers, pour qui les items peuvent apparaître tout aussi difficiles à appréhender, peuvent se reporter au document d'explicitation produit par le professeur (cf. annexe 3).

Ainsi, le travail conduit au sein de la classe s'inscrit donc dans les objectifs du *Livret Personnel de Compétences*, par lequel cette nouvelle forme d'évaluation a été introduite au collège : « Il permet à l'élève, à ses parents ou représentants légaux et aux enseignants de suivre la validation progressive des connaissances et compétences du socle commun » (Code de l'Education, article D 311-6).

¹ Ce document a été élaboré par Emmanuel Delorme, professeur au collège Camille Chevalier de Chalon-sur-Saône. Joint à cette fiche, il est également disponible en téléchargement sur le site lettres de l'académie de Dijon : <http://lettres.ac-dijon.fr>

² Cette fiche, réalisée par une classe de 3^{ème} au cours de l'année scolaire 2011-2012, est référée à l'ancien programme.